



## CARTE F /F+

**Si le titre de séjour est encore valable et si le demandeur n'a pas quitté la Belgique depuis plus de 12 mois (Carte F) 24mois (Carte F+) :**

**En cas de perte ou de vol : veuillez immédiatement annuler votre carte via DOCSTOP ([www.docstop.be](http://www.docstop.be)).**

**Documents à présenter :**

**Les documents justificatifs à produire :**

**- 1 dossier avec les documents originaux dans l'ordre suivant**

Les documents originaux vous seront restitués en fin de procédure  
Les mots soulignés dans la liste sont des liens contenant des explications exhaustives

1)	Passeport d'une validité d'au moins 12 mois et présentant au moins 2 pages non-utilisées
2)	1 <b><u>formulaire de demande de visa</u></b> , dûment complété, signé et daté
3)	2 <b><u>photos</u></b> d'identité récentes
4)	Une photocopie des six premières pages du passeport + Photocopie des cachets de passage aux frontières et visas.
5)	Preuve du dernier départ de Belgique (Ticket nominatif).
6)	Déclaration de perte/vol à la police marocaine.
7)	En cas de condamnation à une peine de prison : joindre un extrait du casier judiciaire et un acte de condamnation.

Vous êtes libre de déposer tout autre document que vous jugez utile au traitement de votre demande.